

COMPTE-RENDU CONSEIL D'ÉCOLE du LUNDI 16 OCTOBRE 2014 ÉCOLE PRIMAIRE LALANDE

Le premier conseil d'école de l'année scolaire 2014/2015 s'est tenu le **16 octobre 2014** de 18h à 20h30.

Présents : *Enseignants* : Mr Portolès, Mme Guisset, Mme Finotto, Mme Audineau, Mr Murillo, Mme Sbardellini, Mme Linard, Mr Vaquette, Mme Lemardeley, Mme Carrié, Mr Mayer

Parents d'élèves : Mmes , Garcia, Lafon, Cauby, Bénébar, Boutrid, Fabre, Goudard, Cheradame, Bermudes Durade, et Messieurs , Guilhem, Brunet, Rebel.

Mairie : Mme Kothé adjointe au service Education , M. Fasan, responsable de secteur, ville de Montauban.

Excusée : Mme L'Inspectrice de l'éducation Nationale Montauban Centre

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Rentrée 2014/2015 :
- 2) Règlement intérieur.
- 3) Bilan financier coopérative scolaire
- 4) Travaux effectués et demandés. Mobiliers des classes.
- 5) Séjours éducatifs
- 6) Questions diverses.

I. BILAN DE LA RENTREE 2014

Le jour de la rentrée 243 élèves étaient inscrits

Il y a eu depuis : 2 radiations et 1 inscription ce qui donne à ce jour à 242 élèves inscrits répartis comme suit : 75 élèves en cycle 2 et 167 élèves en cycle 3

Classe de CP Mme Guisset : 25 élèves

Classe de CP/CE1 Mme Finotto : 26 (16 CP-10CE1)

Classe de CE1 Mme Carrié : 25 élèves

Classe de CE2 Mr Vaquette : 25 élèves

Classe de CE2 Mme Sbardellini : 25 élèves

Classe de CM1 Mme Linard : 24 élèves

Classe de CM1 Mme Audineau : 26 élèves

Classe de CM2 Mme Abadie/ Mme Veaute : 29 élèves

Classe de CM2 Mr Portolès/ Mme Lemardeley : 28 élèves

Classe de CLIS Mr Murillo : 11 élèves

La question de la répartition des enfants sur les classes de CP est soulevée par les parents. Les enseignants rappellent que cette répartition se fait en collaboration avec les enseignants de la maternelle. La répartition des élèves se fait équitablement de manière à ne pas regrouper dans la même classe les élèves présentant des difficultés.

II. REGLEMENT INTERIEUR

Comme chaque année, lors du premier conseil d'école nous avons voté le règlement intérieur de l'école.

Le Goûter ; Rappel sur la question du goûter qui est importante. La collation du matin est acceptée, par contre, pour l'après-midi, seuls les enfants restant à l'étude pourront goûter durant la garderie de 16h30.

Ceux qui rentrent à leur domicile ne goûtent pas à l'école. **Donc pas de goûter à la récréation de l'après-midi de 15h10.** Pour info, le pain qui n'a pas été consommé à midi est redistribué aux enfants durant la garderie du soir.

L'organisation de la semaine scolaire

L'APC a lieu le vendredi de 15h30 à 16h30 pour les élèves des cycles 2 et 3. Les nouveaux horaires de classe sont donc les suivants :

Lundi, mardi, jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Mercredi de 6h00 à 12h00

Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h30

Ces horaires seront validés par le Conseil Départemental de l'éducation Nationale qui se tiendra à la préfecture au mois de novembre 2014.

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

Point sur l'APC : informations données aux parents.

Nous avons retenu organisation/semestre. Cela permet de désengorger la garderie

Les élèves retenus sur la première période auront donc APC jusqu'aux vacances de février.

Deux animatrices sont présentes sur l'école prennent chacune 18 enfants.

Chaque enseignant garde donc environ la moitié de sa classe en APC, l'autre moitié peut soit sortir à 15h30 ou aller en garderie ou en animation selon l'organisation mise en place.

Contenu des ateliers APC dans les classes:

En CP (Mme Guisset): jeux de société et jeux de lecture

En CP/CE1 (Mme Finotto) : jeux de logique, messages à décoder

En CE1 (Mme Carrié): jeux de géométrie, de calcul et jeux d'orthographe

En CE2 (Mme Sbardellini.) : activités musicales, objectif : chanter seul

En CE2 (Mr Vaquette) : jardinage, plantation

En CM1 (Mme Audineau) : 1 semaine autour des jeux de stratégie/ maths une semaine autour des langues étrangères

En CM1(Mme Linard) : atelier mathématique

En CM2 (Mme Abadie) : jeux d'échecs et de stratégie.

En CM2 (Mr Portolès) : danse avec une intervenante bénévole.

Tous ces ateliers d'APC sont en cohérence avec le projet d'école qui a été validé par notre nouvelle Inspectrice en première écriture.

III. BILAN FINANCIER COOPERATIVE SCOLAIRE

Au 31/08/14

Charges : 35 074,32 euros . Cela concerne les bus pour les sorties, les séjours éducatifs, les entrées musées et spectacles, adhésions OCCE et USEP, assurances, achat loto, achats des photos, divers...

Produits : 29 576,74 euros . Cela concerne la vente des photos (+1528 €), les subventions (+5919,14€), les cotisations OCCE82, la recette du loto, la tombola (+ 1393€) , la participation des parents aux séjours éducatifs...

Le déficit s'élève à 5497,58 euros

Monsieur Portolès explique ce déficit, par le fait qu'à la rentrée 2013 , il restait à régler deux grosses factures de séjours éducatifs de l'année précédente qu n'avaient pas été réglées.

Par ailleurs Monsieur Portolès fait part des subventions du Conseil Général et de la mairie pour les séjours éducatifs, accompagnement financier non négligeable en Tarn et Garonne :

Séjour surf au Centre Danielle CASANOVA à Labenne Océan

Conseil Général : 849,96 euros

Mairie : 881,44 euros

Séjour « Aventures » au Centre Danielle CASANOVA à Labenne Océan

Conseil général : 1614,72 euros

Mairie : 1920,28 euros

Le Conseil général a aussi subventionné la sortie à Belleperche à hauteur de 414 euros

IV. LES TRAVAUX - MOBILIERS

Travaux réalisés

- internet installé dans toutes les classes
- peinture dans la classe de CM1 (Mme Audinaud)
- peintures façades extérieures (bibliothèque + salle des maîtres)
- pose sol souple (mais à priori pas dans la bonne classe)
- volets roulants révisés dans les classes CE1 – CE2 - CM2

Reste à réaliser

- remplacement des volets roulants
- pose des bancs et de tables dans la cour de récréation.
- revoir certains câblages internet déficients. Pose d'une goulotte dans la salle informatique. Nécessité aussi de changer la livebox qui est d'une première génération

A noter que le matériel informatique est obsolète. Nécessité de remplacer certaines unités centrales.

- Urgent pour des raisons de sécurité, il faut absolument boucher le trou sur le terrain de sports. Demande déjà effectuée à la rentrée 2013 !

Nouvelles demandes de travaux

- peintures des classes et sols à poursuivre. Plafond salle RASED
- porte d'entrée de la salle des maîtres a changer (2ème demande)
- traçage au sol cour et terrain de sports
- travaux de sécurité concernant le trou sur le plateau sportif
- porte coupe feu (à la demande de la commission sécurité) entre l'association chômage 82 et les classes de CP

Équipements des classes : 20 chaises pour les CP, 20 chaises pour les CE2, 20 chaises pour les CM2, 1 chaise de direction et 3tableaux blancs qui devraient être installés durant les vacances de Toussaint.

V SEJOURS EDUCATIF ANNEE 2014/2015

- **Du 26 au 30 janvier** : Porte Puymorens : séjour classe de neige 4 nuits à l'extérieur pour les CM2 de la classe de Monsieur Portolès
- **Du 22 au 26 juin à Labenne Océan** : Thème : Histoire (Antiquité/Grèce) -Citoyenneté (Océan et respect environnement) jeux de pistes dans la forêt. Débat- travail en assemblée. Classes de madame Audinaud , madame Linard et Clis de Mr Murillo.

Le Conseil d'école vote à l'unanimité la décision d'organisation de ces deux séjours éducatifs.

VI. DATES A RETENIR POUR L'ANNEE SCOLAIRE

- **Tombola 28/11/14** : les tickets seront distribués avant les vacances de Toussaint, de manière à ce que les enfants puissent les vendre durant ces deux semaines.
- **Loto 6/02/14** : c'est le vendredi de sortie des vacances d'hiver, mais nous avons réservés la date depuis l'an passé. Impossible d trouver une autre date. Nous espérons que cela n'aura pas trop d'incidences sur la participation des familles.
- **Fête de l'école 12/06/15** : nous privilégierons la fête dans la cour de récréation, avec un repas qui sera certainement plus convivial que dans la salle du marche-gare.